# REJOINS-NOUS ! ET DEVIENS

## JEUNES SAPEURS POMPIERS

✂ ----------

*Coupon à retourner pour participer à la réunion d'information :*
*Centre de Secours - Section des JSP de la Zone Ouest G1*
*7, route de Mantes – 95420 MAGNY EN VEXIN*
*Au plus tard le 17 MAI*

Nom : ……
Prénom : ……
Date de naissance …… Age : ……..
Adresse : ……..
……
Téléphones parents : ……..
Adresse mail parents : ……

UDSP 95
UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS POMPIERS VAL-D'OISE

val d'oise SDIS

# Tu as entre 13 et 14 ans ?
# Tu veux devenir pompier ?
# REJOINS-NOUS !

## Deviens acteur de ta propre sécurité et de celle de ton entourage !

**Ce sont des filles et des garçons qui se retrouvent chaque semaine dans la section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP).**
**Ils suivent une formation tout au long de l'année scolaire, les samedis après-midi et sur 4 ans.**

- ✓ Découvre le matériel d'incendie et apprends les techniques de luttes contre l'incendie,
- ✓ Apprends les gestes qui sauvent,
- ✓ Gagne en courage,
- ✓ Fais du sport,
- ✓ Participe à des manœuvres et à des cérémonies,
- ✓ Apprends le dépassement de soi,
- ✓ Evolue au sein d'une véritable équipe,
- ✓ Partage des valeurs de solidarité et de civisme.
- ✓ Participe à des compétitions sportives entre jeunes !

## TU BRÛLES D'ENVIE DE DEVENIR JSP ? ⇨

**La formation, encadrée par des sapeurs-pompiers formés, se déroule les samedis après-midi. Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport et d'initiation aux différentes facettes de l'activité mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou évènements.**

Elle est déclinée en 4 modules :

JSP 1 : notions élémentaires sur le feu, découverte du matériel d'incendie et apprentissage des gestes de premier secours.
JSP 2 : connaissances sur les manœuvres et l'emploi du matériel incendie, culture administrative et sécurité civile.
JSP 3 : capacité à réaliser des manœuvres incendie et de sauvetage et à mettre en œuvre les matériels.
JSP 4 : réalisation de manœuvres, utilisation des moyens radios et formations aux premiers secours en équipe.

A l'issue de ta formation, lors de ta 18ème année, tu peux obtenir le Brevet national de jeune sapeur-pompier, en passant avec succès les épreuves théoriques, pratiques et sportives. Ce brevet est un atout majeur pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel !

**Retourne le coupon au verso, nous te communiquerons par mail la date de la réunion d'information nécessaire à ton recrutement.**
**Celle-ci aura lieu début Juin, les recrutements eux, se dérouleront fin Juin !**

*Source textes : Plaquette recrutement JSP FNSPF*
*Source photo : Groupe image SDIS95*